

# Rapport public Parcoursup session 2023

Université d'Artois - Site de Lens - Licence - Informatique

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

| Formation d'affectation                                     | Jury            | Groupe             | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier | Taux non résidents |
|---|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|--|---|-----------------------|--------------------|
| Université d'Artois - Site de Lens - Licence - Informatique | Jury par défaut | Tous les candidats | 100                        | 930                       | 489  | 557   | 20                    | 5                  |

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

### ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention INFORMATIQUE :

#### \* Disposer de compétences scientifiques

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

#### \* Disposer de compétences en communication

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écriture et à la parler à un niveau B.

#### \* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales

Cette mention requiert en effet d'avoir une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

\*Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.



## Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La mention informatique forme aux différentes facettes du métier d'informaticien. Fondée sur l'acquisition de connaissances durables et d'un savoir-faire dans l'utilisation des méthodes et outils actuels, elle permet au futur informaticien de s'adapter aux évolutions de la technique et du métier. La formation est organisée sur six semestres, dont les deux premiers sont fortement mutualisés avec la licence de mathématiques (possibilité de bifurquer de l'une vers l'autre licence à la fin du premier ou du deuxième semestre). Sur les trois années, les étudiants sont formés à l'algorithmique et aux concepts fondamentaux de la discipline. Les exercices pratiques, les projets ont une place importante dans la licence. Les étudiants acquièrent ainsi une première expérience forte dans différents langages de programmation mais aussi dans le domaine du système, des bases de données, de la conception objet, ou des technologies émergentes. Un stage de 8 semaines minimum vient clore la formation en leur donnant la possibilité d'éprouver leurs compétences en entreprise. Cette première expérience professionnelle en informatique leur permet d'affiner leur choix de master pour leur poursuite d'études, ou leur donner l'envie de s'investir immédiatement dans le monde professionnel, ou bien encore l'occasion d'obtenir un contrat de professionnalisation pour ceux qui souhaitent poursuivre en master en alternance. Dans tous les cas, il s'agit d'une expérience importante pour leur projet professionnel.

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

La commission a examiné l'ensemble des dossiers. Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle. Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission a ensuite proposé un certain nombre d'aménagements relevant de la catégorie « renfort ».

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle. Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Un bagage suffisant dans les matières scientifiques est recommandé pour favoriser la réussite dans cette formation. - Rédiger son projet de formation de façon personnelle

# Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation   | Rappel des critères généraux                    | Critères retenus par la commission d'examen des vœux   | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères   | Degré d'importance des critères |
|---|---|--|--|---------------------------------|
| Résultat académique   | Résultats en matières scientifiques             | notes de première et terminale. On s'intéressera particulièrement à la proportion des matières scientifiques dans le cursus scolaire, aux résultats dans ces matières. * notes aux épreuves terminales des enseignements de spécialité et en particulier spécialité scientifique | Bulletins scolaires de 1ère, de terminale et dans l'enseignement supérieur (DAEU); * relevé de notes aux épreuves terminales des enseignements de spécialité;  | Très important                  |
|   | Résultats en langues vivantes                   | Notes de première et de terminale en langues vivantes. Notes aux épreuves terminales des enseignements de spécialité.  | bulletins scolaires de 1ère, de terminale et dans l'enseignement supérieur (DAEU); * relevé de notes aux épreuves terminales des enseignements de spécialité; * tout document justifiant d'un niveau de langue étrangère *fiche avenir | Très important                  |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation |  |  |                                 |
| Savoir-être   | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation |  |  |                                 |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation |  |  |                                 |

|   |   |  |  |  |
|---|---|--|--|--|
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation |  |  |  |
|---|---|--|--|--|

**Signature :**

PASQUALE MAMMONE,  
Président de l'établissement Université d'Artois - Site  
de Lens